

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 01813 Numéro SIREN : 953 815 024 Nom ou dénomination : AAS30

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2023 sous le numéro de dépôt A2023/009831

AAS30
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 avenue Vincent Auriol
30230 RODILHAN
953 815 024 RCS NIMES

certifié conforme
à l'original

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 25/07/2023

Le 25/07/2023, siège social

EQUIP'HABITAT

Société par actions simplifiée, au capital de 141 000 euros

ayant son siège social à Lieudit La Perche – 34190 MONTOULIEU

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER, sous le numéro 951 928 704

Représentée par Monsieur Franck FERRAI

Associée unique de la Société AAS30,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Changement de Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'associée unique prend acte en tant que de besoin de la démission de Monsieur Roger RIZZO de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

Elle le dispense de tout préavis et elle lui donne quitus de l'exercice de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique décide de nommer en qualité de Présidente pour une durée indéterminée à compter de ce jour, la société La société EQUIP'HABITAT, société par actions simplifiée au capital de 95 000 Euros, dont le siège social est sis Lieudit La Perche – 34190 MONTOULIEU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER, sous le numéro 951 928 704.

La société EQUIP'HABITAT exercera ses pouvoirs dans les conditions fixées par la loi et les statuts.

Monsieur Franck FERRAI ès-qualité Président de la société EQUIP'HABITAT, associée unique,

présent à la réunion, déclare accepter au nom et pour le compte de ladite Société le mandat de Présidente confié à ladite Société et déclare qu'elle ne se trouve dans aucun des cas d'incompatibilité prévue par la et les règlements en vigueur.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associée unique
EQUIP 'HABITAT
Représentée par Monsieur Franck FERRAI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of sharp, intersecting strokes that form a stylized 'F' or similar monogram.